



REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION  
DU TERRITOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES  
ET DE L'ETAT CIVIL

SERVICE DES ASSOCIATIONS CIVILES

Récépissé de Déclaration de Modification  
Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Sécurité  
Publique donne récépissé de déclaration de modification  
intervenue dans la Direction d'une Association régie par  
l'Ordonnance N°27/INT/SUR du 28 juillet 1962

Enregistrée, le 20/01/2006

Au registre des Associations

Année 2006, Folio N° 2278

Dénomination: Collectif des Associations et Mouvements de Jeunes du Tchad (CAMOJET)

Objet: Article 07 de son Statut

Siège Social: N'djamena

Nationalité de l'Association: Tchadienne

COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF

Coordinateur National: MAHAMAT ZENE CHERIF

Secrétaire Général: GAMO REMY

Secrétaire Général Adjoint: TINGOLFA NGOINA EMMANUEL

Trésorier Général: MAHAMAT OUMAR IBRAHIM

Trésorier Général Adjoint: NOUBA ADOUMGUE

Secrétaire National Chargé des Relations Extérieures et de la Communication: MAHAMAT  
MACKI ADAM

Secrétaire National Chargé des Affaires Culturelles et Sportives: BECHIR HAMID YOUSOUF

Secrétaire Nationale Chargée de la Promotion Féminine: NELMADJI BENEDICTE

Secrétaire National Chargé de la Formation et de l'Emploi des Jeunes: IYAKOURA LIMANE  
MAHAMAT

Conseillers:  
KEMBA BIENVENU  
MBERE RINGMBE  
ABDELKHADER BRAHIM DJIDA  
RAHAMATA AHMAT MAHAMAT

Il appartient à l'association dénommée ci-dessus dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du présent récépissé de faire insérer au Journal Officiel de la République du Tchad la modification survenue (Article 5 de l'Ordonnance N°27/INT/SUR du 28 juillet 1962 et l'Article 7 du décret N°165/INT/SUR du 25 Août 1962).

(2) A adresser à l'association par le canal de l'autorité qui a reçu la demande.

Copies pour Info:

Mtère Justice ..... 1  
D.G.P.N..... 1  
SGG/Sce JO ..... 1  
Mairie de N'Djaména..... 1  
Intéressée ..... 1  
Archives..... 6

N'djamena, le 07 AOÛT 2015

Le Ministre de l'Administration du Territoire  
et de la Sécurité Publique



ABDERAHIM BIREME HAMID